

The background image shows a panoramic view of a large, turquoise-colored lake. In the foreground, there's a stone path and a metal railing. A small green tree stands near the railing. The town below is built on a hillside, with numerous houses, some with red roofs, and patches of green fields. The sky is clear and blue.

Assemblée Générale de BIEN VIVRE A VEYRIER-DU-LAC 28/3/2107

AGO statutaire à 18h, Réunion d'information et d'échange à 18h30
suivies du verre de l'amitié. Salle de la Veyrière

Assemblée générale statutaire

- Rapport moral du Président, Olivier Labasse.
- Rapport d'activité 2016, Claude Saulgeot, Vice-président.
- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, Jean Claude Secchi, trésorier.
- Approbations et votes.
- Renouvellement du Conseil d'administration: présentation des candidatures et votes.
- Montants des cotisations 2018 (montants identiques à ceux votés pour 2017 et 2016); approbation soumise aux votes.
- Questions diverses.

Rapport moral en 7 points

- *Relations avec la Mairie.*
- *Nous sommes tous cyclistes, mais aussi piétons, attachés à la qualité et au cadre de vie, attentifs à l'utilité de la dépense publique (et à la légalité).*
- *Prospective urbanistique « Veyrier 2020 », le choix d'une vision, la politique des transports, le PLU.*
- *Urbanisation et qualité architecturale.*
- *Relations avec les autres associations, avec l' Administration, le Grand Annecy, le Département.*
- *Transparence de l'information et développement de la communication.*
- *BVV centenaire.*

29 chroniques publiées depuis le 29 avril 2014 sur <http://bienvivreaveyrier.blogspot.fr>

Les plus récentes:

- 2016: année critique pour le lac et ses habitants; l'incompréhensible paradoxe annécien
- Veyrier-Mont-Blanc ou Courchevel-du-Lac, faut il choisir? Petit clin d'œil sur la galerie de l'évolution
- Le projet de tunnel sous le Semnoz, mythe et réalités
- Il « en a marre », Denis
- « Bienvenue dans le cauchemar ». À propos de la voie verte en rive Est, du trafic routier et de l'urbanisation du lac d'Annecy.
- Non, l'anticyclone hivernal n'est pas une calamité naturelle, Oui le bassin annécien est dans le déni de la pollution qu'il crée
- Dire vrai en 2017 ? (vœux)
- Péril en la demeure?

Classique Carte Magazine Mosaïque Barre Latérale Instantané Chronologie

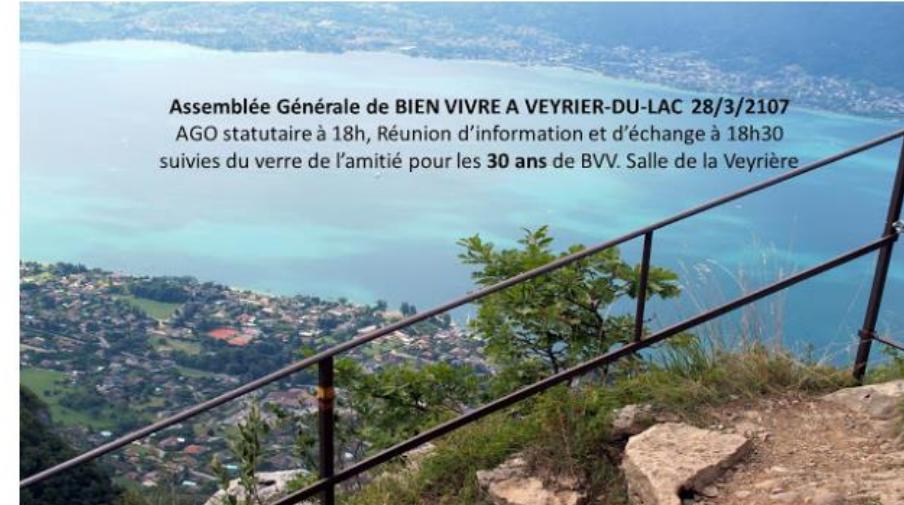
rechercher



MAR
17

Assemblée Générale de BVV le 28 mars 2017

Assemblée Générale de BIEN VIVRE A VEYRIER-DU-LAC 28/3/2017
AGO statutaire à 18h, Réunion d'information et d'échange à 18h30
suivies du verre de l'amitié pour les **30 ans** de BVV. Salle de la Veyrière

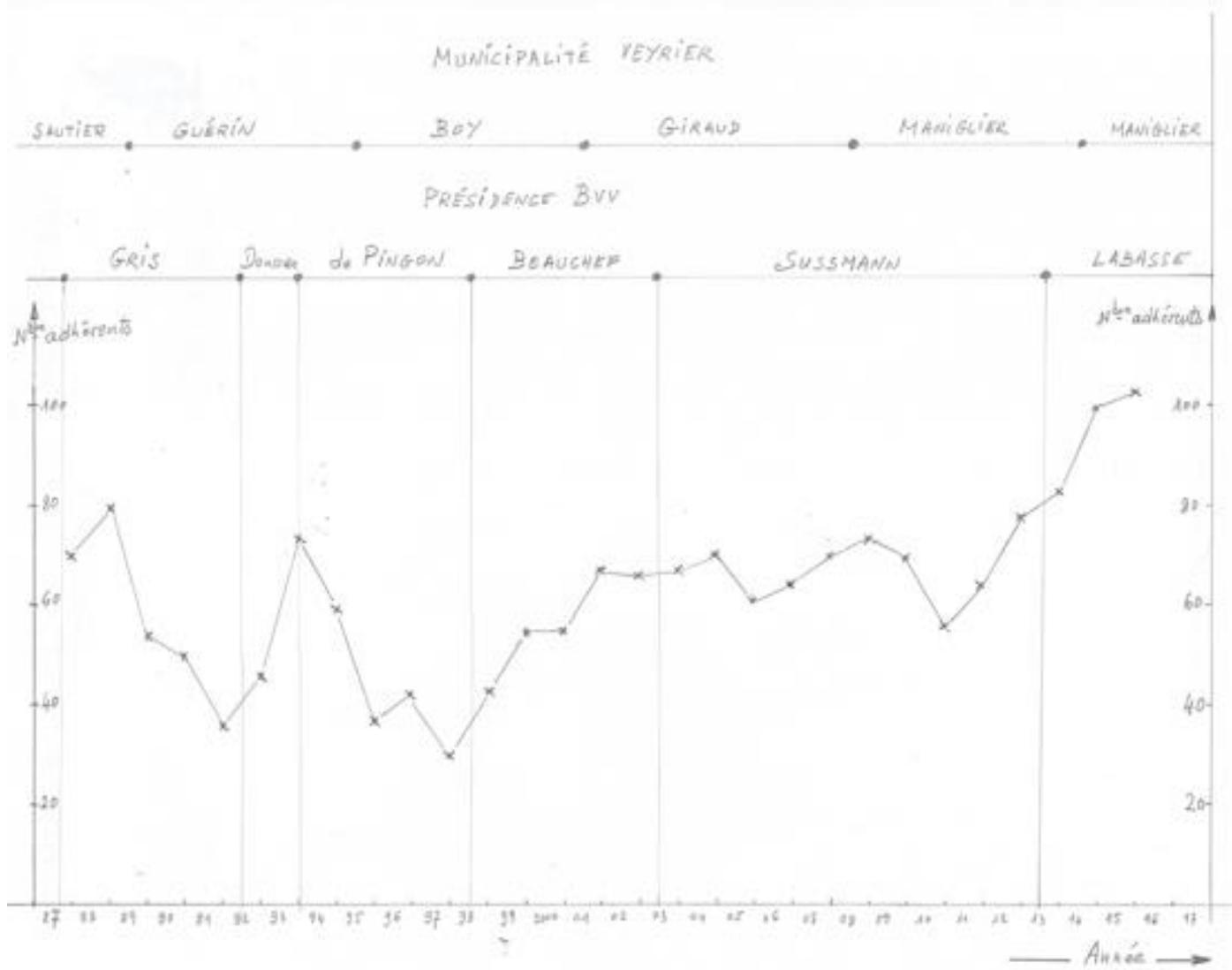


Publié il y a 3 days ago par BIEN VIVRE A VEYRIER



0 Ajouter un commentaire

Municipalités , Présidences, Adhérents de 1987 à 2017



Comptes de l'exercice clos le 31/12/2016

ASSEMBLEE GENERALE du Mardi 28 Mars 2016

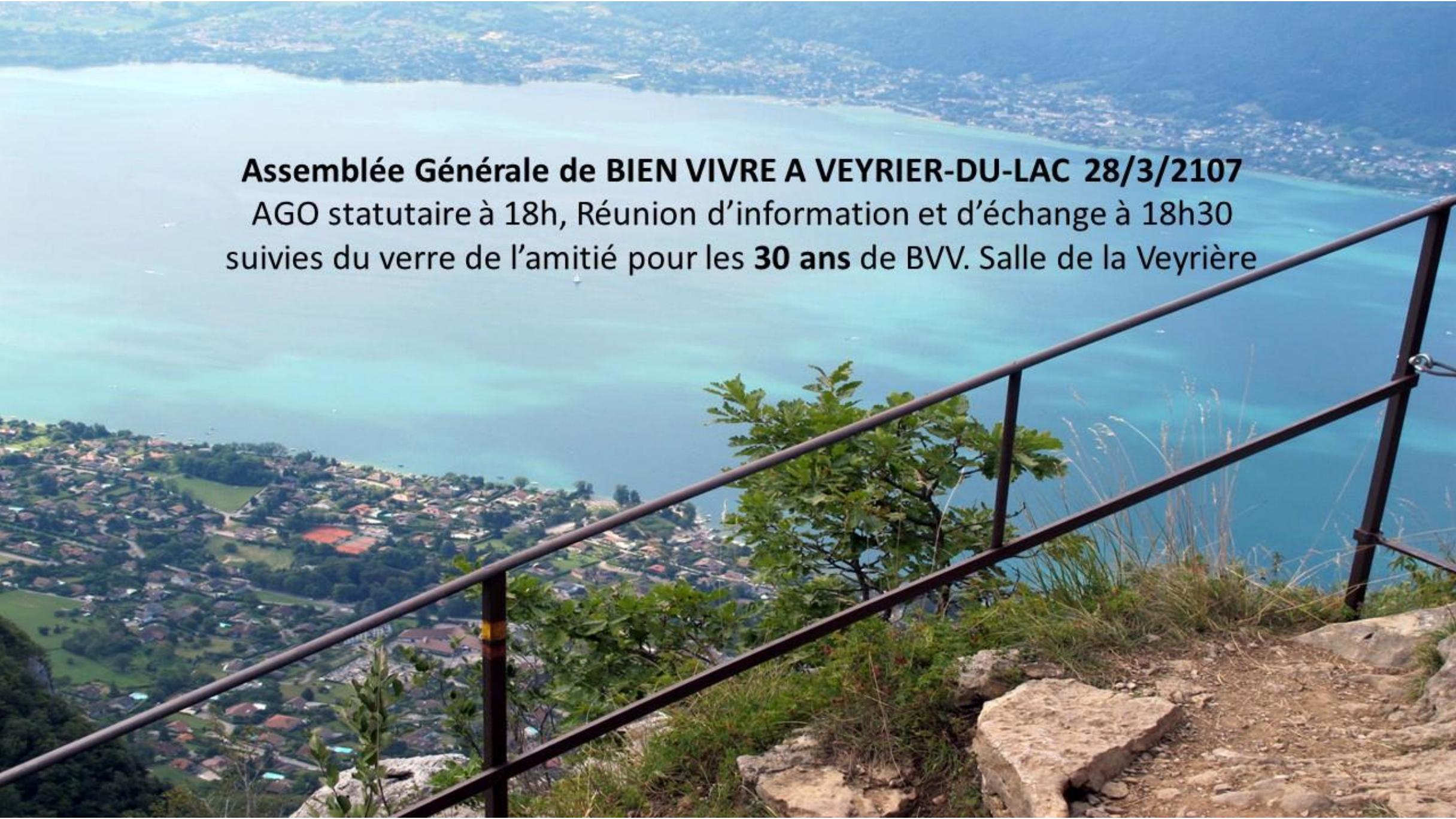
RAPPORT FINANCIER ANNEE 2016

PRODUITS		CHARGES	
REPORT SOLDE EXERCICE 2015		14 460,13	
Livret A	14 350,41		
CCP	109,72		
103 COTISATIONS PERCUES EN 2016	1 950,00		
Pour information:			
2016 = 103 cotisations			
2015= 100 cotisations			
2014 = 83 cotisations			
2013 = 88 cotisations			
2012 = 78 cotisations			
2011 = 56 cotisations			
2010 = 70 cotisations			
2009 = 73 cotisations			
2008 = 70 cotisations			
2007 = 64 cotisations			
INTERETS LIVRET A au 31/12/2016	105,77		
TOTAL	16 515,90		
FRAIS DE RECEPTION			298,89
AG + autres events			
Conférence Presse Les Acacias			114,00
Huissier Morat			350,00
Création Site Internet			600,00
Participation Avocat ALAE CAA Lyon			500,00
ASSOCIATION LAC D'ANNECY ENVIRONNEMENT (ALAE)			50,00
Cotisation 2016			
FRAIS BANCAIRES CCP			70,60
FRAIS GENERAUX			350,09
Frais administratifs: Papeterie, cartouches d'encre, timbres, recommandés, Assurance			
SOLDE EXERCICE 2016			14 069,32
Livret A			13 292,08
CCP			777,24
TOTAL			16 515,90

Recettes	2 055,77
Dépenses	2 446,58
Soldes	-390,81

- Approbations des rapports et des comptes, quitus et votes
- Renouvellement du conseil d'administration: présentation des candidatures, votes
- montants des cotisations 2018 propositions à l'identique; vote

Questions diverses



Assemblée Générale de BIEN VIVRE A VEYRIER-DU-LAC 28/3/2107

AGO statutaire à 18h, Réunion d'information et d'échange à 18h30
suivies du verre de l'amitié pour les **30 ans** de BVV. Salle de la Veyrière

1987-2017: BVV a 30 ans



Comme le temps passe...

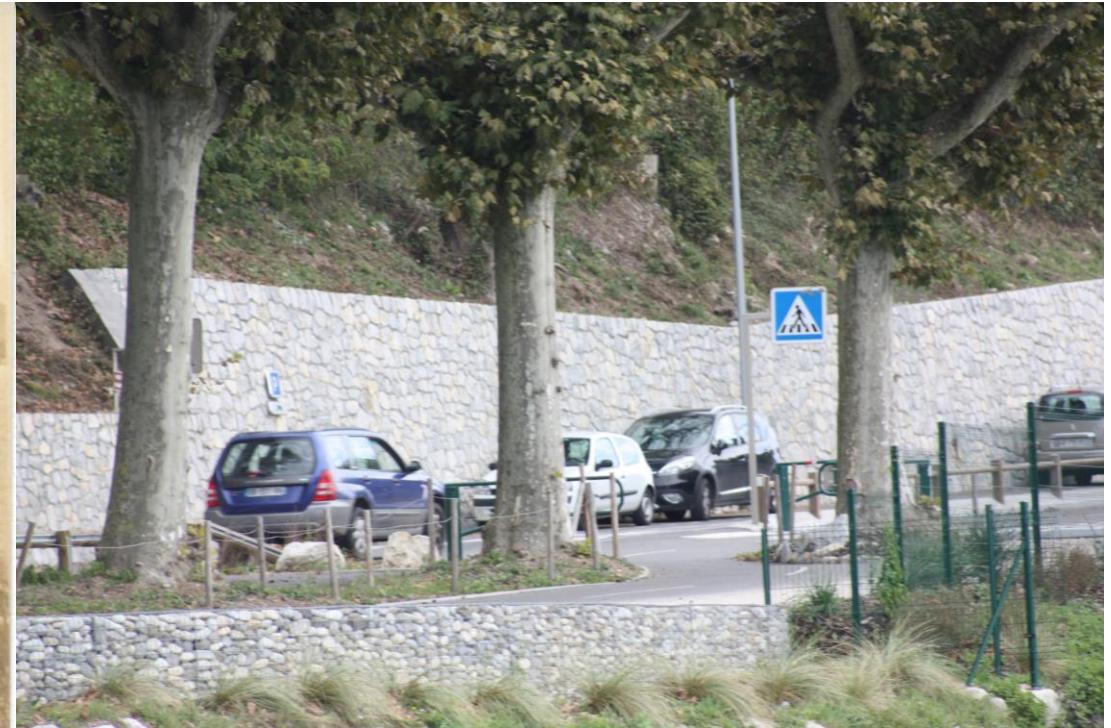


« la géographie humaine est la forme de l'histoire » (S.Tesson)
Un coteau tranquille entre montagne et lac



Avant- Après

« le paysage devient le décor du passage »(S.T.)



Du chemin empierré (circa 1907) au village route (2016). Le Mont Baron ou le Baron Haussmann?



1987 – 2017: faits marquants (1)

Urbanisation

- 1987, Port Royal (arrêt projet initial 107m de longueur à 100m lac ; soutien 294 foyers).
- Respect de la loi littoral : « Il y a le feu au Lac » (B.Bosson 2005), réunion publique 2006 (300 personnes)
- Immeuble dans le hameau de Morat (2007- 2016), TA, CAA, TGI...suivi 2016 avec géomètre

Urbanisme

- Haies
- Collectif CVV (2013) : BVV, défense du Mont Veyrier, Amis de Morat, du quai de Chavoire
- Prospective Urbanistique « Veyrier 2020 », mémoire géographique et historique, vocation du village et vision; recommandations pour 5 zones: 3 « Traverses », Corniche, la Ravoire (2014-2105).
- CD 909, trottoirs et passages piétons, vitesse, rond point...Dessertes du villages « haut-bas » et voiries secondaires
- Cheminements piétonniers dans le village et sentiers (chemin rural des Moulins, des Courtilllets, Péril...)
- PLU : BVV Σ personne publique associée (2015-16-17)

Un royal projet



Le classement raté du lac au patrimoine mondial de l'UNESCO (2009): trop urbanisé et artificialisé

Article Essor/Bosson
1c-06 500R 01720

Objet: Article Essor/Bosson
De: Jean-Claude MAY <jeanclaudemay@wanadoo.fr>
Date: Fr, 30 Sep 2005 09:58:54 +0200
Pour: "Essor - Charles BAUGUET@wanadoo.fr", Lacourte Charles <charles.lacourte@tele2.fr>, Orgain Jimmy <jessica.orgain@laposte.net>, Mamy <adeline.mamy@wanadoo.fr>, Tournade Nicolas <nicolas.tournade@wanadoo.fr>, Bertrand Louis <louis.bertrand@wanadoo.fr>, Devignon Georges <georges.devignon@wanadoo.fr>, Outillerot Geneviève <vesudiac.mansablier@wanadoo.fr>, Bousquet Justine <justine.suzerain@wanadoo.fr>, Blanchet Jean-Pierre <jpg.blanchet@free.fr>

Veuillez trouver en pièces jointes (3 pages) copie scannée de l'article de l'Essor relatant la conférence de presse de B. Bosson ("Bosson explose : il y a le feu au lac !"), avec également les réactions (évidemment contradictoires) de MM. Hérisson et Accoyer.

Remarque 1 : je recommande aux documents pour que cela "tienne", soit faible et imprévisible sur deux pages A4.
Remarque 2 : seules sont de la lettre que nous avons publiée et fait parvenir à tout ce beau monde il y a... plus d'un an !

Note : sur un tout autre plan, pour les amateurs d'art, voici les coordonnées du site internet d'Evelyne MAY, peintre. Vous y verrez en avant-première un échantillon de ce qu'elle présentera du 6 au 20 octobre à la Galerie Bagordia à Annecy-Vieille Ville. <http://ymay-peintre.monsite.wanadoo.fr>

--> Vous êtes chaleureusement invité au vernissage (jeudi 6 octobre 18 h).

Cordialement JC. May

Essor - 29/09/2005

Le béton menace les rives annécianes

Bosson explose : il y a le feu au lac !



LE MAIRE D'ANNECY dénonce un "coup fatal" porté à la loi Littoral qui serait la voie ouverte à l'urbanisation galopante d'espaces jusqu'ici protégés.

→ article page suivante

Réactions de MM. Hérisson et Accoyer suite à la conférence de presse de M. Bosson :

« Nous ne pouvons pas continuer à paralyser l'aménagement »

Tout ce qui est excessif est inadmissible. Je trouve que Bernard Bosson fait beaucoup de bruit pour rien. « Pour le secrétaire-maire Pierre Hérisson, le transfert aux régions, puis aux collectivités de la domanialité du lac d'Annecy n'est pas une obligation. « Il faut en faire la demande et celle-ci n'est pas à l'ordre du jour de la Syndicale mixte du lac d'Annecy. »

Concernant la loi du 23 février 2005 « relative au développement des territoires ruraux », il actionne évidemment car il s'agit

Bernard Accoyer ne partage pas non plus l'inquiétude de Bernard Bosson. « L'abandon de la domanialité du lac par l'Etat répond aux principes de la décentralisation. Le fait que les élus prennent la responsabilité du lac est selon moi une garantie supplémentaire car ils sont responsables devant les électeurs et ne peut donc pas faire n'importe quoi. Le système du vote est là pour encourager autant que pour sanctionner. Pour moi, ce transfert est

vers 2005. « Le PLU de la Ville d'Annecy est là pour protéger l'environnement, j'ai confiance dans la mise en place d'un équilibre entre la responsabilité des élus et les besoins d'aménager. Car si nous continuons à figer, à paralyser l'aménagement, nous nous exposons à de grandes difficultés sociales et économiques. »

A Annecy-le-Vieux, commune concernée par l'application simultanée de la loi Littoral et Montagne, Bernard Accoyer

1 sur 3

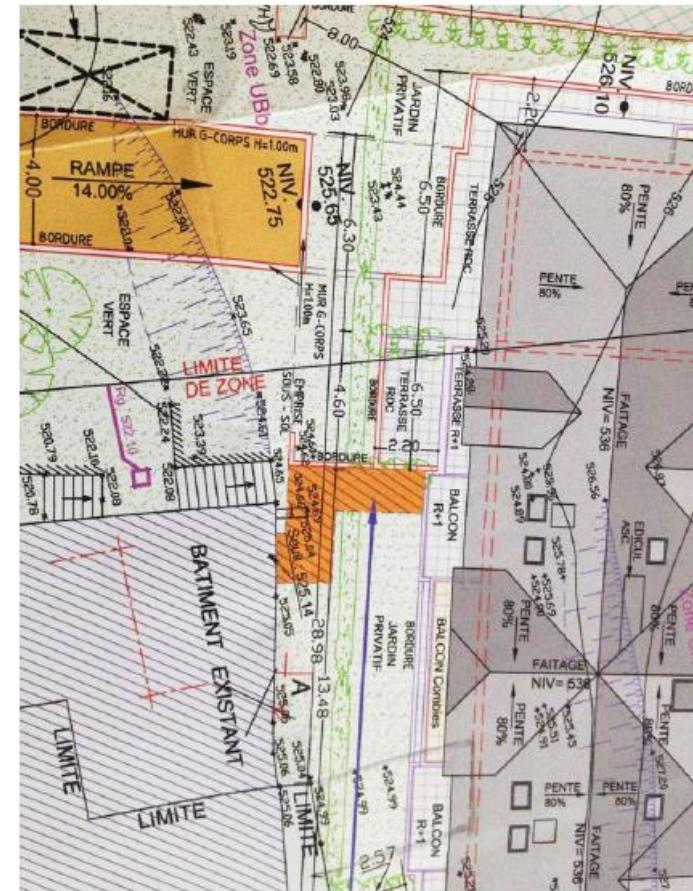
5007602800292308



Morat outragé, Morat brisé, mais Morat urbanisé (anonyme).
Plus ancien hameau de Veyrier



« Habiter est un art »(I.Ilich). L'art de vivre.



L'art ne s'oppose pas à la nature: il fait appel aux sens, à l'émotion et à l'intellect.

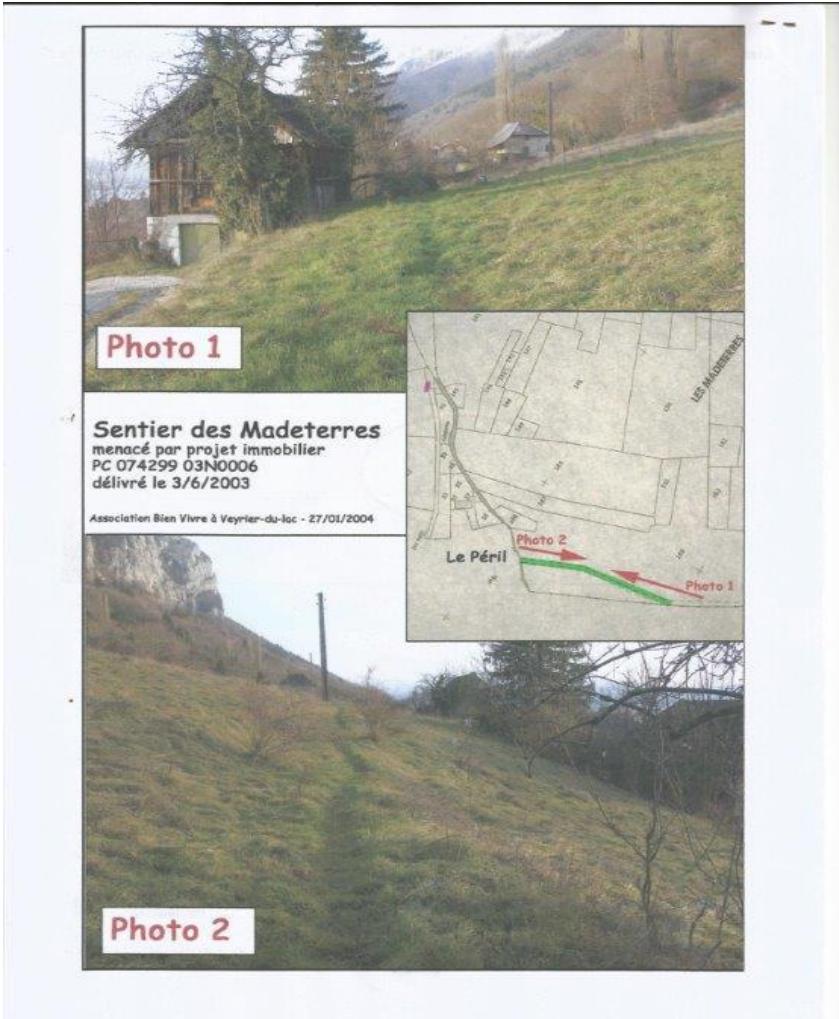


1934-2016

23449 véhicules / jour en pointe; 17792 en moyenne.
(1839 veyrolains et 4572 habitants rive Est en âge de conduire)

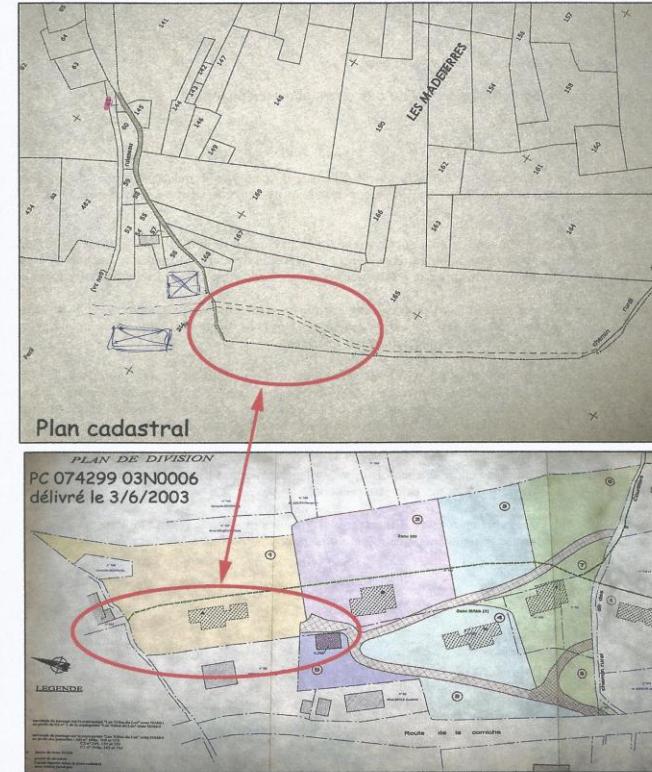


« Marcher n'est pas un sport. C'est une philosophie... »
« Mettre un pied devant l'autre, c'est un jeu d'enfant » (F.Gros)



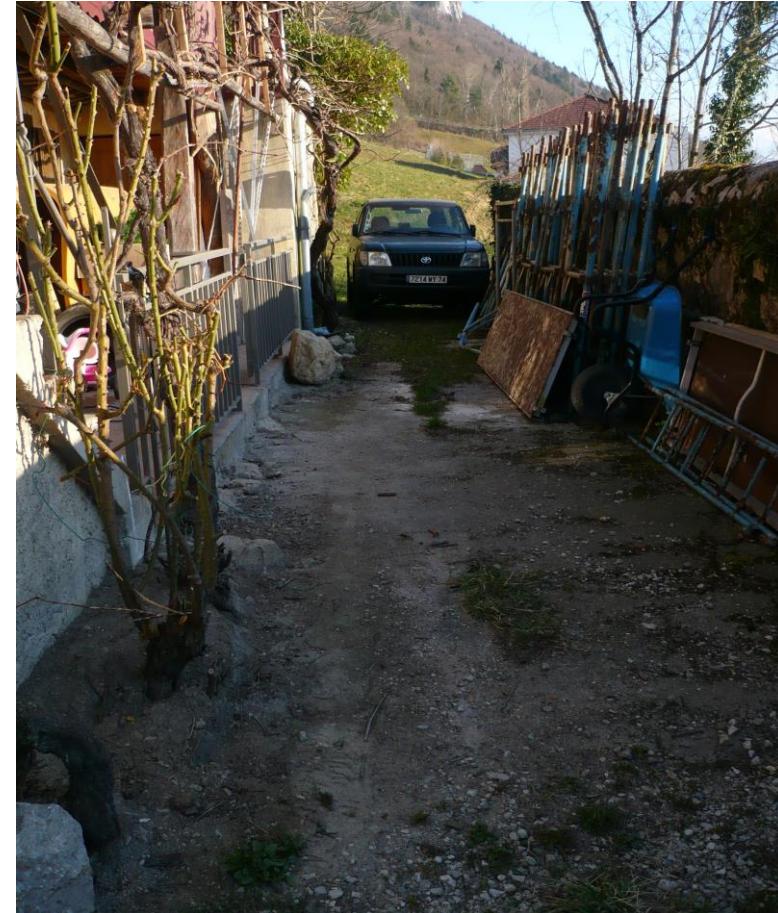
Lieu-dit "les Madeterres" - Sentier reliant "Le Péril" au chemin rural dit "des Courtillères"

Interruption de ce sentier dans le projet immobilier
PC 074299 03N0006 délivré le 3/6/2003



Association "Bien Vivre à Veyrier-du-lac" - 16/01/2004

Un chemin inscrit sur la mappe de 1867 et sur un plan postérieur à 1901 et antérieur à la route de la Corniche



La production d'architecture participe, avec l'urbanisme,
de manière primordiale à l'art de vivre.

Règlement POS et qualité architecturale



Pile et face



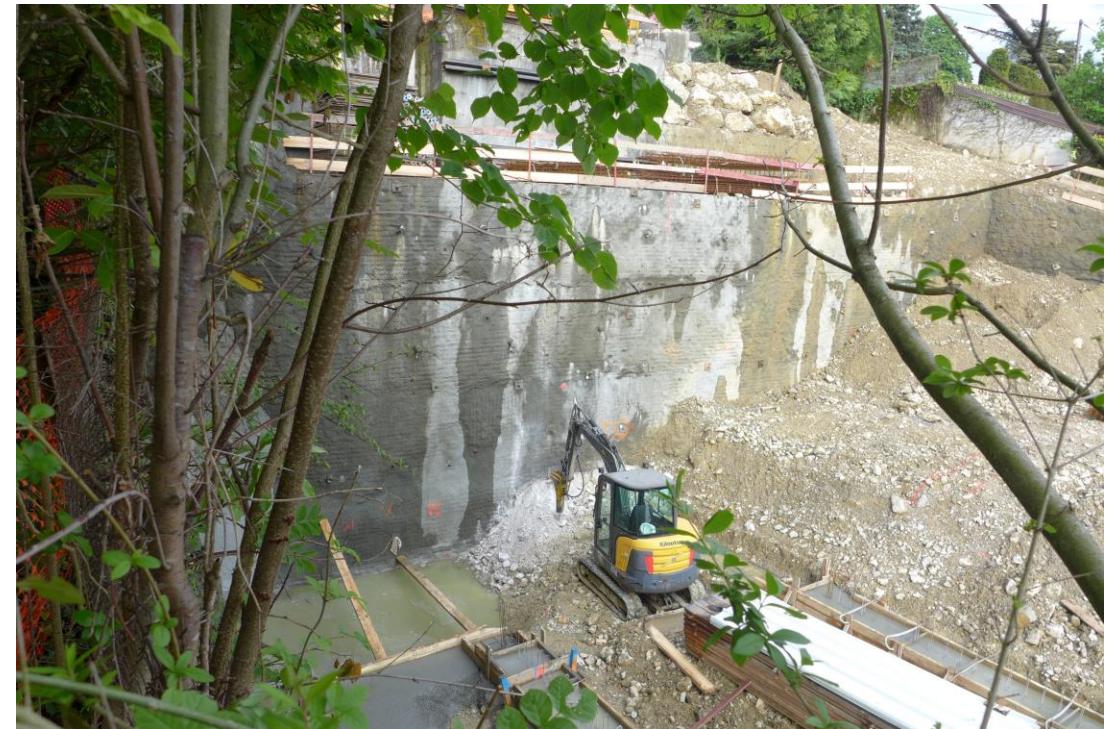
Patrimoine bâti remarquable (article L151-19)



POS, ZAC, PC, réalisation, non conformités...
De la vision urbanistique à l'intégration dans le site



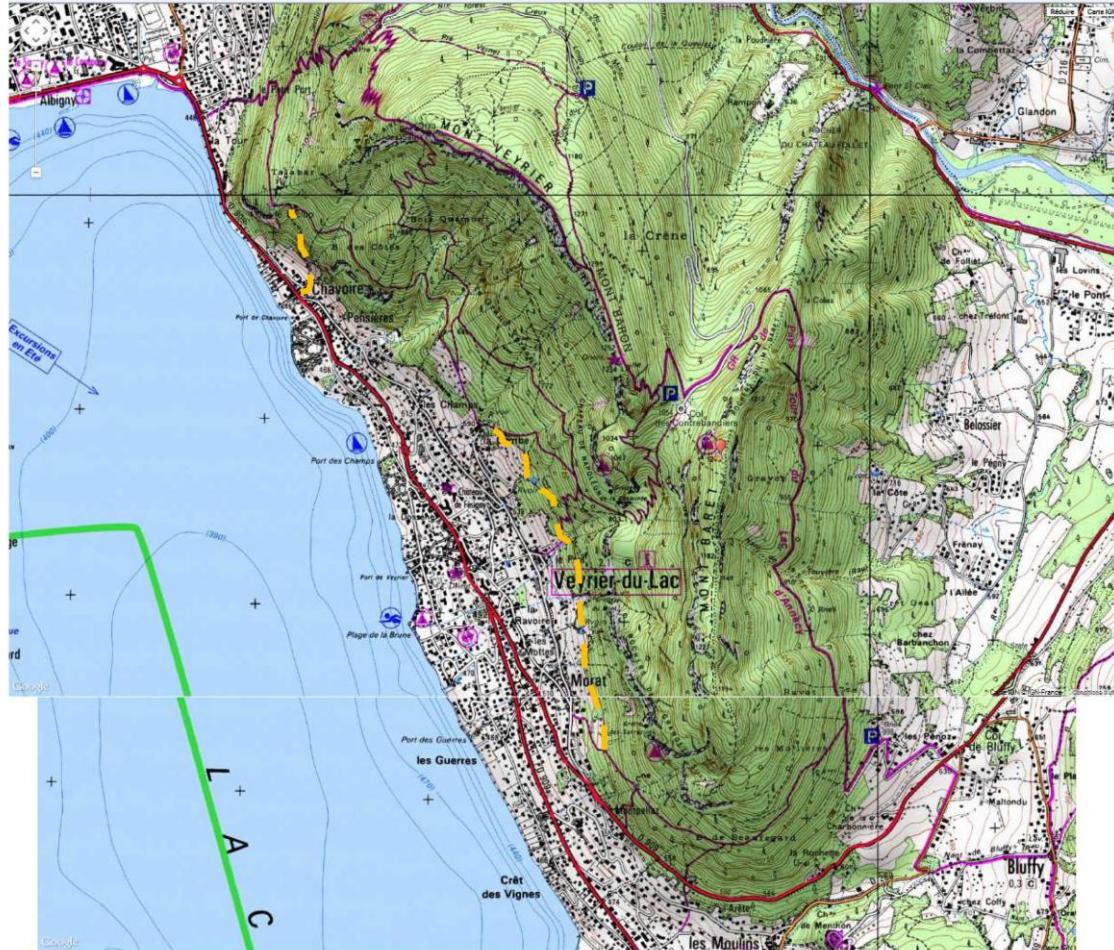
Du POS au PLU



« Veyrier 2020 »: Prospective urbanistique

sur www.bienvivreaveyrier.org

1325ha dont 504 de lac, 530 de forets et rochers, 300 urbanisés
sur $\geq 4,5\text{km}$ de longueur, $\geq 600\text{m}$ de largeur, étagés entre 447m et 590m



1987- 2017 Faits marquants (2)

Transports collectifs

- Veyrier Express (2000-2010), navette lacustre
- Enquête transport (2015 -2016): 219 questionnaires (personnes et familles), **96%** souhaitent le développement **des transports collectifs**
- Abribus

Propreté et OM: petit camion ramassage routes de Morat, de la Combe, chemin des Barattes; Marvéria, containers enterrés, plages

Sécurité

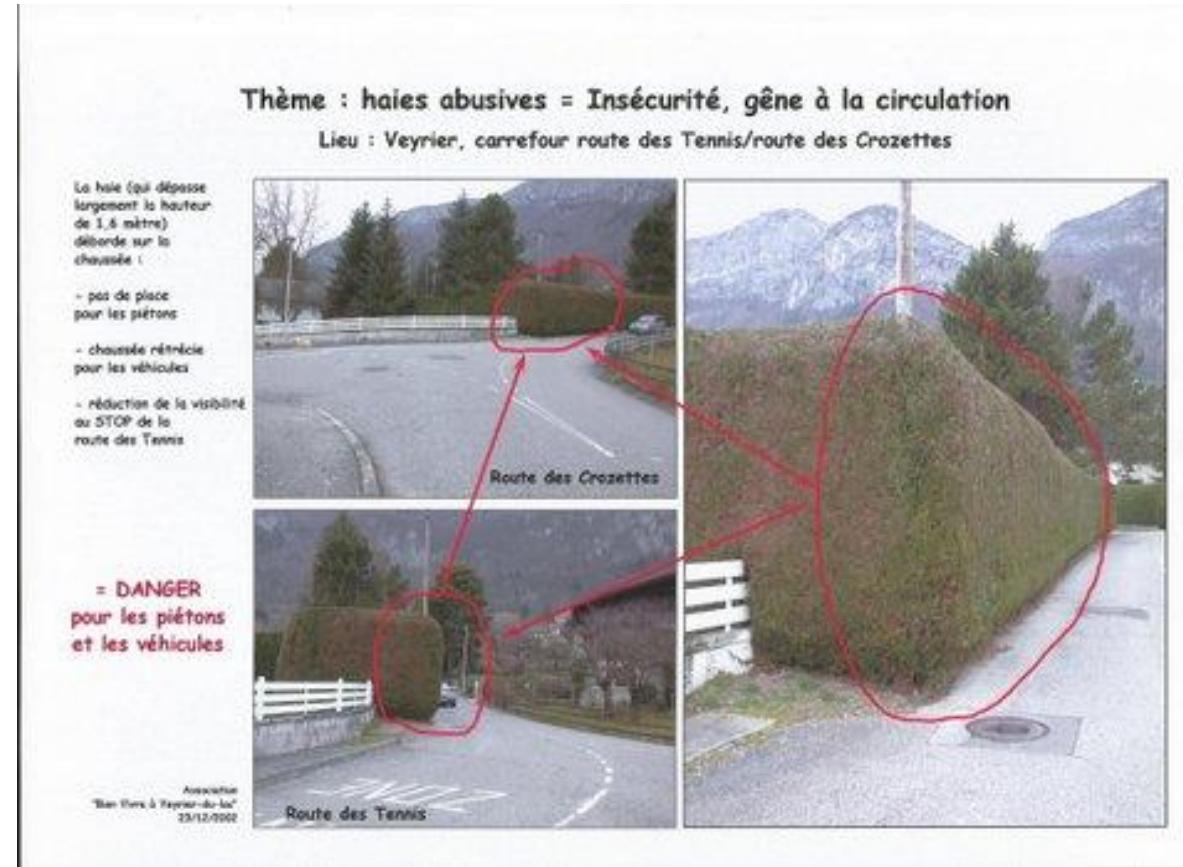
- déplacement antennes de télécommunication (2001-2009)
- vols et cambriolages: réunion publique sous mandat G.Boy, 300 personnes.

Aménagements cyclables et voie verte: 585 pétitionnaires, conférence de presse 2016, réunions techniques 2016 et quadripartites 2017.

Transparence, Information et communication

Adresse mail dédiée (2015), Blog (2015), Site internet (2016)

« Le génie de la haie. Elle séparait sans emmurer, délimitait sans opacifier, protégeait sans repousser. L'air y passait, l'oiseau y nichait, le fruit y poussait ».(S.T.)



OM et propreté; sécurité



D'aménagements cyclables (DUP 2006) en dérapages multiples



Equipement structurant de conception inadaptée et invasive, incohérente et dangereuse pour 1500 pétitionnaires

- Voie bidirectionnelle avec dénivelé et nombreuses sorties perpendiculaires, dans les gaz d'échappement (versus site propre comme rive Ouest +/- horizontale), côté aval, prolongée par 2 pistes monodirectionnelles, puis 1 bidirectionnelle côté amont en montée avec croisements RD 909a, puis plus rien du sommet du Thoron (bande cyclable peinte sens montée) au lac, sur 110m de dénivelé descendant avec 3 épingle, puis bidirectionnelle sur la berge du petit lac, le long de la RD909a « rectifiée ».
- Eloignement du lac et des plages, malgré de nombreuses voiries secondaires.
- Partiellement multi-activités: comment sécuriser les pratiques? (+ 1100000€ en rive Ouest); comment faire le tour du lac à pied entre vélos et voitures?
- Equipement de loisirs intermittents, «touristication» de masse (370 000 passages) sur la rive Est exigüe
- Exécution non conforme: « surlargeurs » et explosion des coûts.
- Un « grand paysage » balafré à jamais.

Voies « vertes »?

« En quarante ans, le paysage se façonne pour que passent les voitures » (ST)



Voie « verte » et loi littoral



*« La ligne droite est un danger créé par l'homme;
elle n'existe pas dans la nature ». (F.Hundertwasser)*



Un petit lac alpin, urbanisé, artificialisé, emmuré.



Les Balmettes (TALLOIRES) avant réalisation du projet



Les Balmettes (TALLOIRES) après réalisation du projet



Sécurité?



Voie Verte RIVE EST du lac d'Annecy : coûts en M€ TTC & sources

Section	Parcours	Longueur de la section	Tranche de travaux	Dossier EP	Bureau SILA	Bureau SILA	Bureau SILA	ComPresse CD74	Bureau SILA	Réunion CD - SILA 06/03/2013	ComPresse CD74 21/06/2013	Interview PDT SILA Essor 25/07//2013	Affichage sur le chantier	Réunion Publique FAVERGES 05/04/2016	Bureau SILA 25/04/2016	Écart + Haut vs.+ Bas publié	Évaluation 2016		Coût au km
					08/07/2010	23/05/2011	14/05/2012	28/09/2012	03/06/2013	Valeur 2011						Base de calcul	Budget TTC		
S1	ANNECY-LE-VIEUX (Albigny) à VEYRIER-DU-LAC (Chavoire)	1 500 m	T3 2013	ND			3,20	3,60		3,545	3,40		3,63	5,40		69 %	05/04/2016	5,40	3,6 M€
S2	VEYRIER-DU-LAC (Chavoire) à VEYRIER-DU-LAC (Pérouzes)	800 m	T7 Fin 2016	ND			2,50			2,200				4,00	4,70	114 %	05/04/2016	4,70	5,9 M€
	Traversée du village de VEYRIER-DU-LAC			ND															
S3	VEYRIER-DU-LAC (Sud) à MENTHON-SAINT-BERNARD (Nord)	2 500 m	T8	ND												Cout moyen au km de S1, S2, S4, S5, S6, S7 et S9	2,46 M€/km	6,15	2,5 M€
	Traversée du village de MENTHON-SAINT-BERNARD			ND															
S4	MENTHON-SAINT-BERNARD (Sud) à TALLOIRES Les Granges	2 200 m	T4 2014	ND			2,20		2,80	2,800	2,80		4,40	3,80		100 %	05/04/2016	3,80	1,7 M€
S5	TALLOIRES Les Granges à TALLOIRES Bourg (entrée Nord)	1 000 m	T2 2012	ND			1,65	1,70		1,410	1,70			1,40		21 %	05/04/2016	1,40	1,4 M€
S6	TALLOIRES Bourg (sortie Sud) à TALLOIRES Angon (sortie Sud)	1 900 m	T1 2011	ND	1,394					1,105	1,10		1,10	1,10		27 %	05/04/2016	1,10	0,6 M€
S7	TALLOIRES Secteur La Conche - Balmette	1 200 m	T6 En cours	ND									3,48	3,90		12 %	05/04/2016	3,90	3,3 M€
S8	TALLOIRES Balmette (sortie Sud) à DOUSSARD Glière	1 800 m	T9	ND					7,50	1/3 du budget total			8,00			[22,4 / 3] M€ révisé 2016 vs. dérive du coût moyen depuis 2011		12,96	7,2 M€
S8'	DOUSSARD Glière à DOUSSARD Verthier	2 000 m	T9'	ND												Coût au km idem S9	0,8 M€/km	1,60	1,6 M€
S9	DOUSSARD Verthier (raccordement RD909 - RD1508)	1 000 m	T5 2015	ND			1,00			0,850	1,00			0,80		18 %	05/04/2016	0,80	0,8 M€
															HT ou TTC ?				
	TOTAL GÉNÉRAL TTC	15 900 m		21,70		25,00		22,40		11,91								41,82	2,6 M€
	TOTAL GÉNÉRAL HT			18,14															

Sur fond VERT, le budget le plus bas publié pour chaque section

Sur fond ROUGE, le budget le plus élevé publié pour chaque section

Dans les cartouches BLEUS, les bases d'estimation 2016 pour les sections dont aucun budget n'a jamais été publié de façon précise

Euphémisme?

(30 juin 2016)

26

RIVE EST

L'ESSOR SAVOYARD - Annecy et sa région
Jeudi 30 juin 2016

Veyrier-du-Lac

Le choix du tracé de la piste cyclable dans la commune ne fait pas l'unanimité

Olivier Labasse, président de l'association "Bien Vivre à Veyrier", n'est pas content et veut le faire savoir. Déjà, lors d'une réunion publique il y a quelques jours, où le vice-président du Département en charge des transports était présent, le Veyrolain avait fait entendre sa voix. Mais quel est le problème exactement ? « On est d'accord sur une seule chose, la nécessité de faire une piste cyclable aux bords du lac », commence Olivier Labasse, avant d'ajouter, « mais c'est sa conception et sa réalisation qui posent problème car elles ne sont pas conformes à la déclaration d'utilité publique ».

En cause, tout d'abord, le choix d'une piste bidirectionnelle. « Quand on a du relief, c'est un mauvais choix, car cela sera trop dangereux pour les usagers. Il y a un différentiel de vitesse trop important entre les cyclistes qui vont se croiser, sans parler des voitures sortant des maisons. On a un cas concret de ce que cela donne avec la piste du côté de Chavoires (ndlr : au niveau du Bistrot de l'Amandier) ».

Le président de l'association regrette également que du côté de Menthon, la piste soit plus large que prévue. « On passe de 3 mètres à 4,20 mètres ». Donc une hausse du budget. Lui préconise non pas une



Certains aimeraient que les cyclistes continuent à emprunter la route des Pensières, alors que le projet de piste cyclable se fera sur la route départementale, située au-dessus.

piste, mais des bandes cyclables. « Chacun pourra alors rouler avec le même code de la route. En Suisse, et à Genève notamment, cela marche très bien, alors pourquoi ne pas s'en inspirer ? ».

Autre raison de sa colère, le choix du tracé. Lui aimerait que

les bandes cyclables passent par la route des Pensières plutôt que sur la départementale. « Les usagers veulent être au plus près du lac et c'est normal. Et pourtant, on leur refuse ».

Olivier Labasse dit regretter que le conseil départemental et le

compte les propositions de tracé de citoyens, qui s'y connaissent. Dans ces associations, il y a des ingénieurs, des industriels, des comptables, des cyclistes... Les élus ont préféré nous discréter en nous présentant comme des contestataires. Nous, nous disons seulement qu'il est encore temps d'arrêter ce projet ».

La commune, elle pourtant soutient ce projet. La maire Sylvie Maniglier défend la position du conseil départemental et du Sila. « Ils ont une vision juste et à long terme de ce qu'il faut », défend l'élu. Pour elle, hors de question que le tracé passe par la route des Pensières. « Comment mettre à double sens, à la fois pour les voitures, les piétons et les vélos, une route aussi étroite. Sans compter que les entrées des maisons riveraines sont biseautées. C'est impensable ! ». La maire estime que cette piste cyclable sur la route départementale est « une chance inouïe pour la commune et surtout pour les habitants. « On

est entré dans une ère où on demande à tous de faire des efforts pour lutter contre la pollution. Les modes doux sont la solution et cette piste va inciter des gens à se déplacer à vélo ».

Denis Duvernay, vice-président du Département en charge des transports, est droit dans ses bottes : le tracé ne changera pas. Et ce choix de piste bidirectionnelle est selon lui « la moins mauvaise des solutions ». « On va sécuriser tout le monde, que ce soit les piétons ou les vélos », lâche-t-il avant d'assurer que les choses se déroulent plutôt bien du côté du Bistrot de l'Amandier. « Chaque année, on a 300 000 cyclistes qui empruntent la piste alors qu'elle est récente. Cette piste cyclable autour du lac est un atout économique, touristique et environnemental. On a mis des années à monter ce projet en pensant aux générations futures ». Il rappelle, pour conclure, que les élus sont légitimes pour prendre les décisions.

LEILA LAMNAOUER

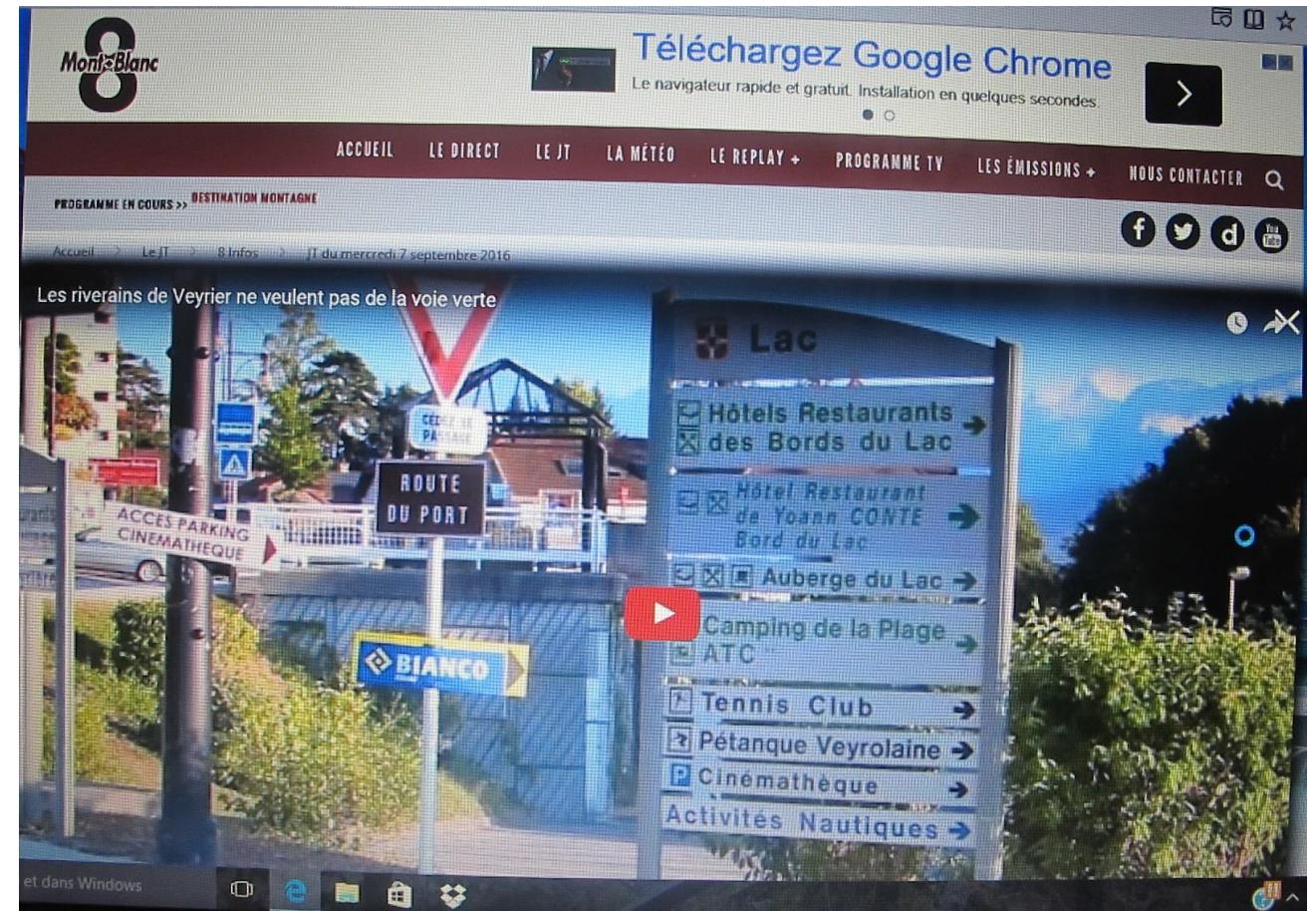
Talloires-Montmin

Les trois plages de la commune rouvertes jusqu'au 31 août



Veyrier-du-Lac

Voiries secondaires conseillées ou déconseillées



Juillet 2016: pétitions.

6 septembre: Conférence de presse

19 octobre et 3 novembre: BVV au CD 74 et à la Mairie pour 585 pétitionnaires

À suivre...



Pour des aménagements cyclables adaptés aux différentes pratiques cyclistes,
respectueux des habitants et des sites exceptionnels
Contre le projet imposé et inconséquent de voie cyclable qui dérape dangereusement
dans ses dimensions et pour les finances publiques

RIVE EST DU LAC | Après celui du bout du lac, le tronçon prévu à l'entrée de Veyrier-du-Lac est contesté

Voie verte : 750 mètres et 4 millions d'euros gaspillés ?

La voie verte sur la rive est du lac a été longtemps attendue, et depuis que les travaux ont commencé, elle fait l'objet de polémiques récurrentes, au fur et à mesure de l'avancement des chantiers. Ainsi, lorsque l'ancienne association Talloires Développement Durable, justifiait la densité des travaux sur Angon : trop gros, trop chers, destructeurs pour l'harmonie du site, DL du 14 octobre 2014).

De plus, la construction de la piste cyclable a bien avancé et c'est sur Veyrier-du-Lac qu'éclot une nouvelle polémique, agitée cette fois par l'association Bien vivre à Veyrier (BVV), avec des arguments proches.

Pour l'association BVV, une piste bidirectionnelle est tout sauf une bonne idée

Son président, Olivier Labasse, explique avoir participé, le 31 mai dernier, à la partie, à une réunion publique « houleuse », aux cours de laquelle ont été présentés par le Département, malgré d'ouvreurs, les travaux qui doivent commencer en septembre entre les Penseières et le rond-point des Penseières.

« 2100 mètres de voie verte biciptrale avec circulation déviée et village bloqué, à plus de 4 millions d'euros, pour 750 mètres de voie verte bidirectionnelle inutile et dangereuse » résument les deux associations.

Pour ce cycliste, le choix de la piste bidirectionnelle (comme dans la montée de Chavaux) est tout sauf une bonne idée. « à cause du relief : le différenciel de vitesse entre ceux qui montent et ceux qui descendent est colossal. C'est ce qui cause les accidents », explique-t-il.

Il justifie aussi les dimensions de l'ouvrage, « qui dépassent de 33 % ce qui était



Pour Olivier Labasse, la voie cyclable telle qu'elle est prévue à l'entrée de Veyrier est inutile : « 80% des cyclistes empruntent les routes existantes plus proches du lac et les 20% de cyclo-sportifs continueront à prendre la RD 909 », affirme-t-il. Photo Le DL/R. M.

prévu ». Sans parler du coût, qui a, selon lui, littéralement « explosé » : on est passé de 2,2 millions d'euros prévus en 2011 à 4,7 millions, un dérapage de 100 %, budgeté mais sans aucun avertissement » ! Insulte Olivier Labasse.

Pour le président de BVV (c'était aussi le cas pour Talloires DD), une bande cyclable de chaque côté de la route aurait été plus adaptée pour « faire moins d'espace consommé ».

Il souligne qu'une bonne question des deux voies passe de toute façon (et continuera de passer) par le bas de Veyrier, la route des Penseières et celle du Port, éloignées de la circulation et plus sûres pour les piétons.

« On avait proposé cette solution alternative, mais aucune des demandes de concertation qui ont été faites depuis 2007-2008 par les quatre associations n'a été prise en compte. Il y a jamaïs été pris en compte. Il y a eu un déficit d'intelligence collective » estime Olivier Labasse.

Au détriment, regrette-t-il, du lac qu'il « a artificiellement en

citations ! » Il y a jamaïs été pris en compte. Il y a eu un déficit d'intelligence collective » estime Olivier Labasse.

Au détriment, regrette-t-il, du lac qu'il « a artificiellement en contradiction avec les préconisations du Scot » et des finances publiques, « alors que les collectivités ont du mal à joindre les deux bouts »,

Muriel ROTTNER

Denis Duvernay s'agace des polémiques

« La réunion du 31 mai à Veyrier-du-Lac s'est bien déroulée. Il y a eu quelques interventions, légitimes, sur des situations personnelles, mais aucun remise en cause de la voie verte, sauf de la part de M. Labasse », affirme Denis Duvernay, vice-président du conseil départemental de l'Isère, chargé du dossier.

Il évoque « un en marré » des contestataires : « Une minorité qui met des bâtons dans les roues de ceux qui veulent avancer », affirme-t-il, alors que « cette piste cyclable est faite pour répondre aux enjeux de sécurité, d'environnement, de développement touristique et écotouristique », assure-t-il.

Les bâtonniers ne sont sûrement pas finis

La présentation du tronçon Petit Port-Veyrier, devant venir en 2014, est la preuve, selon lui, de la pertinence du projet : « 3 000 000 vélos y passent par an. Rendez-vous compte que les gens de Veyrier vont pouvoir aller au lac pour un week-end », affirme-t-il.

Il a donc dix ans, personne ne se souvient de ce que ça a coûté », estime Denis Duvernay.

Il y a à forcer à parler que les bâtonniers ne vont pas s'arrêter là. Car après Veyrier, d'autres tronçons restent à aménager : Balmettes et Glières, et enfin le lac de Veyrier. « Il faut que Balmettes et Veyrier fassent face à la pression de dizaines d'arbres, avant tout dire un casus belii, et enfin entre Balmettes et Glières.

M.R.

L'INFO EN +

FAIRE PASSER PLUS DE VOITURES ?

- C'est une hypothèse que Talloires DD avait déjà émisé : l'aménagement de la voie verte offrirait au Département la possibilité d'augmenter de 10 % la capacité de passage de voitures. Ainsi pourraient être créées de nouvelles places de stationnement.
- Olivier Labasse avance même des chiffres : en 2020, 15 520 voitures et 76 camions/jour seraient prévus, soit 2,3 et 4,5 fois plus qu'aujourd'hui.
- Denis Duvernay balance l'accusation : « On ne touche pas à la route, qui garde la même largeur, 6 mètres, le minimum pour que les transports en commun passent » dit-il.

(*) Les quatre associations sont Bien Vivre à Veyrier, Annecy lac environnement, Talloires Développement Durable et Adopt.



La brûlure du goudron.

Elargir l'emprise bitumée à $\geq 12\text{m}$ de largeur



Les murs de belle facture de Veyrier vus du lac.



Déviation et circulation



Circulation et thrombose



Voiries secondaires , PL et Vélos



Rapport coût/ efficacité?

TH et TF? (+ 0,70 / taux = + 8,9% sur part communale)



Mandallaz ou pollution: il faut choisir



Mobilité et qualité de l'air

En continuant à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies. [Fermer](#)

RCF
radio

Bassin annécien : "Il faut un grenelle des transports et de la qualité de l'air"
Présentée par Alexandre Lesjaunies

L'INVITÉ DE LA RÉDACTION | JEUDI 23 AVRIL À 7H20 | DURÉE ÉMISSION : 7 MIN

 © 2015 RCF Haute-Savoie

Depuis des années, les habitants subissent une dégradation de la qualité de l'air et un engorgement des axes routiers. Un collectif de 13 associations interpelle aujourd'hui les politiques.

Olivier Labasse est président de l'association *Bien Vivre à Veyrier*. Il est contre le tunnel du Semnoz, mais veut, avec un collectif de citoyens, apporter des alternatives et surtout être entendu par les décideurs.

"LE TUNNEL SOUS LE SEMNOZ EST UN ASPIRATEUR À VOITURE"

Pour Olivier Labasse, il faut revoir la politique des transports urbains sur le bassin annécien. Jusqu'à 28 000 véhicules passent chaque jour dans *Seyrier*. Une saturation en rive Ouest qui entraîne un report de la circulation automobile sur la rive Est où le trafic à Veyrier-du-Lac atteint en moyenne 17 592 véhicules/jour. Pour les associations, le tunnel, s'il voit le jour, ne fera qu'aggraver le problème de circulation, et renforcer le trafic.

DES ALTERNATIVES EXISTENT

Plus de 500 habitants ont rejoint le collectif qui fédère déjà 13 associations. Ce jeudi, le collectif va envoyer un courrier pour demander la mise en place d'un grenelle.

Le préfet de Haute-Savoie, Georges-François Lederc, Jean-Luc Rigaut, président de la communauté d'agglomération d'Annecy ou encore Christian Montell, président du Conseil départemental, recevront cette demande.

A l'intérieur du courrier, une série de solutions apportées par ces citoyens, comme la mise en place d'un tram, sans pneu, ni carburant. Selon eux, un tram a le coût de 4 bus, mais sa capacité étant double et sa durée de vie au moins triple, il permettrait une économie de plus d'un million euros en 36 à 40 ans.

Bassin annécien : "Il faut un grenelle des transports et de la qualité de l'air" Page 2 sur 2

Coût du tunnel sous le Semnoz : 142,5 millions d'euros

0:00 7:20

INTÉGRER À MON SITE PARTAGER

INVITÉS

Anticyclone mais ce n'est pas de la brume de beau temps



Crédit photo : Talloires Développement Durable (cliché pris le 4 mars 2013 à 15h45)

En 2015, création du collectif « pour un Grenelle des transports et de la qualité de l'air en bassin annécien »

ANNECY ET AUTOUR

Une association veyrolaine souhaite la création d'un Grenelle des transports

L'association "Bien vivre à Veyrier" vient de lancer un questionnaire auprès des habitants de la commune de la rive du lac. L'objectif est de savoir s'ils seraient prêts à troquer leur voiture contre les transports en commun.

Avec 1 600 véhicules par heure à Chavonne, aux heures de pointe, Veyrier est devenu un « village-route », selon les dires du président de l'association, « Bien vivre à Veyrier », Olivier Labasse.

Un trafic source d'une pollution sonore et atmosphérique croissante, insupportable pour riverains et usagers. L'alternative vélo-voile verte a ses limites, compte tenu de l'âge, des conditions climatiques, du dénivelé de certains tronçons et des bagages ou paquets à transporter... Pour se déplacer, habitants et touristes ont n pas aujourd'hui d'autre alternative attrayante à la voiture compte tenu de la rareté et du faible niveau de service des transports en commun, non seulement sur la rive est mais aussi ouest du lac.

D'ailleurs, une grande part du trafic de la rive gauche est reportée sur Veyrier, ce qui crée une congestion sur la route principale qui traverse le village. « La commune est prise entre le lac et les montagnes et souffre depuis de nombreuses années de la circulation automobile », complète Oli-

Olivier Labasse, président de l'association "Bien vivre à Veyrier".

vier Labasse. « Selon les chiffres du conseil général de 2012, on compte en moyenne 17 500 véhicules par jour avec un maximum de 23 449 voitures en heures de pointe ». Alors qu'Annecy a été classée deuxième ville la plus polluée de France, le problème est d'autant plus inquiétant, relève le président de l'association.

Surtout que la situation risque de s'aggraver avec le temps. Selon les prévisions du schéma de cohérence territoriale, le bassin annécien va croître et près de 3 500 logements seraient programmés pour accueillir les nouveaux arrivants. Et cela, sans parler de l'augmentation de la population touristique. « Il va bien falloir trouver une solution pour que le transit des véhicules soit plus fluide et permette aux gens de faire leurs déplacements domicile-travail. Vous savez que pour un Veyrolain qui travaille au parc des Glénins, il lui faut 50 minutes pour mettre tout cela en place, le président de l'associa-

C'EST QUOI BVV ?

« Bien vivre à Veyrier » est une association « apolitique » créée en 1987, aujourd'hui présidée par le Veyrolain Olivier Labasse. Elle compte 88 membres, soit 30 % de plus qu'il y a 2 ans.

L'objectif est de protéger le cadre de vie, que ce soit le patrimoine bâti ou naturel, des habitants. L'agrément de l'association a été étendu aux communes de Menthon et Annecy-le-Vieux.

tion demande la création d'un Grenelle des transports. Une manière de sensibiliser les pouvoirs publics, et notamment le conseil général, compétent en matière de routes. « Nous devons l'aider à réfléchir, à se poser les bonnes questions. Nous sommes là aussi pour suggérer des réponses. Une concertation bien menée est nécessaire avec des débats participatifs. Le conseil général a dans ses cartons de nombreux projets, qui sont jamais vu le jour. Et il serait intéressant de les ressortir ».

pour faire ces 5 kilomètres ? C'est complètement absurde ! »

Rendre les transports en commun attractifs

L'association « Bien vivre à Veyrier » est donc penchée sur la question. Elle a décidé de lancer un questionnaire auprès des habitants. Les interrogations portent notamment sur la volonté ou non des riverains d'utiliser les transports collectifs. Sur la soixantaine de réponses déjà retournées en dix

jours, Olivier Labasse constate que les Veyrolains sont prêts à se déplacer en bus. « A condition qu'ils soient performants et que l'offre soit attractive. Aujourd'hui, cela n'existe pas. Ceux qui prennent les transports en commun sont des scolaires, des jeunes, des seniors, des gens qui n'ont pas de voiture ou de permis. Il faut donc donner envie aux autres en proposant des cadencements et des dessertes intéressantes ».

Mais pour mettre tout cela en place, le président de l'associa-

LELA LAMNAOUDER
AVEC CLAUDETTE BERAUD

Pour contacter l'association : bienvivreveyrier@gmail.com et connaitre ses actions : <http://bienvivreveyrier.blogspot.fr>

LE CHIFFRE

200000

25 à 30 % en hausse saison, et surtout en été. C'est ce que la DOT en 2013, explique le Collectif, qui dans le quiz distribué aux habitants, utilise les études réalisées sur le bassin annécien. Des données objectives, insistant-ils.

ENVIRONNEMENT | Une quinzaine d'associations se mobilisent en collectif pour faire avancer le débat

Qualité de l'air et transports : pour un grenelle en urgence

L'INFO EN +
LES ASSOCIATIONS

Voici les 13 associations partenaires du collectif : l'Association pour la Défense de l'Environnement et du Patrimoine de Talloires (Adept) ; Age21 ; Lac d'Annecy Environnement ; ARBIS (Association Rail Dauphin Savoie Léman) ; Asural ; Les Amis de la Terre 74 ; Bien Vivre à Veyrier ; Changeons d'ère ; Fédération nationale des associations usagers des Transports ; Pôle des Faveurs Environnement ; Plus Belle ma vie ; Rive Ouest Environnement ; Roule & Co.

UN QUIZ MALIN

Testez vos connaissances, voilà ce proposent les membres du collectif, sur le tract qu'ils distribuent aux riverains. La réponse à la question : « Quel d'espérance de vie perdus à cause de la pollution sur l'agglo ? Réponse : 11 mois d'espérance de vie ! »

Dot du tunnel sous le Semnoz : 2 225,5M€ soit 142,5M€ pour le tunnel, (selon le conseil général) et 83 M€ pour la nouvelle voie urbaine.

TUNNEL SOUS LE SEMNOZ

Sur eux, « 30 % d'augmentation de trafic, voilà ce que va générer le tunnel sous le Semnoz ! »

Et pour le reste : les études et les réunions concernant le tunnel sous le Semnoz sont le tapis », s'explique Olivier Labasse. Qui prône, comme François Astorg une large intégration des transports. « On doit ouvrir le débat, impliquer les habitants. Rendons les gens connaissants », insiste l'élu écologiste d'Annecy.

Un moratoire pour faire une pause sur les investissements publics dans les transports. Voilà ce qu'ils veulent obtenir, via cette mobilisation citoyenne, qui annoncent-ils.

Ilsabell DAVIER

Page facebook du collectif : <https://www.facebook.com/grenelleannecy>.
Adresse mail : grenelleannecy@gmail.com

Organiser de toute urgence un Grenelle des transports et de la qualité de l'air sur le bassin annécien. Voilà ce qu'ils réclament. Une idée qui dépasse le portefeuille sur le programme de l'élu écologiste François Astorg, aux Municipales de 2014.

« C'était effectivement la priorité de notre équipe. Depuis « Chavonne », il est devenu une association. Et pour que l'idée du Grenelle soit efficace et concrète, il fallait que d'autres associations s'en emparent », explique-t-il.

Un message reçu cinq sur cinq à nos rédacteurs, depuis puis les premières réunions en octobre, elles sont près d'une quinzaine à avoir rejoint ce qui est devenu un collectif (lire l'info en +). « Et ce n'est pas fini, on va être bientôt encore plus nombreux ! »

« On a des études objectives mais elles ont été mises sous le tapis »

Les associations membres du collectif avancent en rangs serrés pour que les élus prennent à bras-le-corps les problèmes de pollution et de trafic. Et par question de faire une croisiade anti-voitures. « Remettre en juste à bonne place... », expliquent-ils. Presse DUO

« Organiser de toute urgence un Grenelle des transports et de la qualité de l'air sur le bassin annécien. Voilà ce qu'ils réclament. Une idée qui dépasse le portefeuille sur le programme de l'élu écologiste François Astorg, aux Municipales de 2014.

« C'était effectivement la priorité de notre équipe. Depuis « Chavonne », il est devenu une association. Et pour que l'idée du Grenelle soit efficace et concrète, il fallait que d'autres associations s'en emparent », explique-t-il.

Un message reçu cinq sur cinq à nos rédacteurs, depuis puis les premières réunions en octobre, elles sont près d'une quinzaine à avoir rejoint ce qui est devenu un collectif (lire l'info en +). « Et ce n'est pas fini, on va être bientôt encore plus nombreux ! »

« On a des études objectives mais elles ont été mises sous le tapis »

Les associations membres du collectif avancent en rangs serrés pour que les élus prennent à bras-le-corps les problèmes de pollution et de trafic. Et par question de faire une croisiade anti-voitures. « Remettre en juste à bonne place... », expliquent-ils. Presse DUO

« Organiser de toute urgence un Grenelle des transports et de la qualité de l'air sur le bassin annécien. Voilà ce qu'ils réclament. Une idée qui dépasse le portefeuille sur le programme de l'élu écologiste François Astorg, aux Municipales de 2014.

« C'était effectivement la priorité de notre équipe. Depuis « Chavonne », il est devenu une association. Et pour que l'idée du Grenelle soit efficace et concrète, il fallait que d'autres associations s'en emparent », explique-t-il.

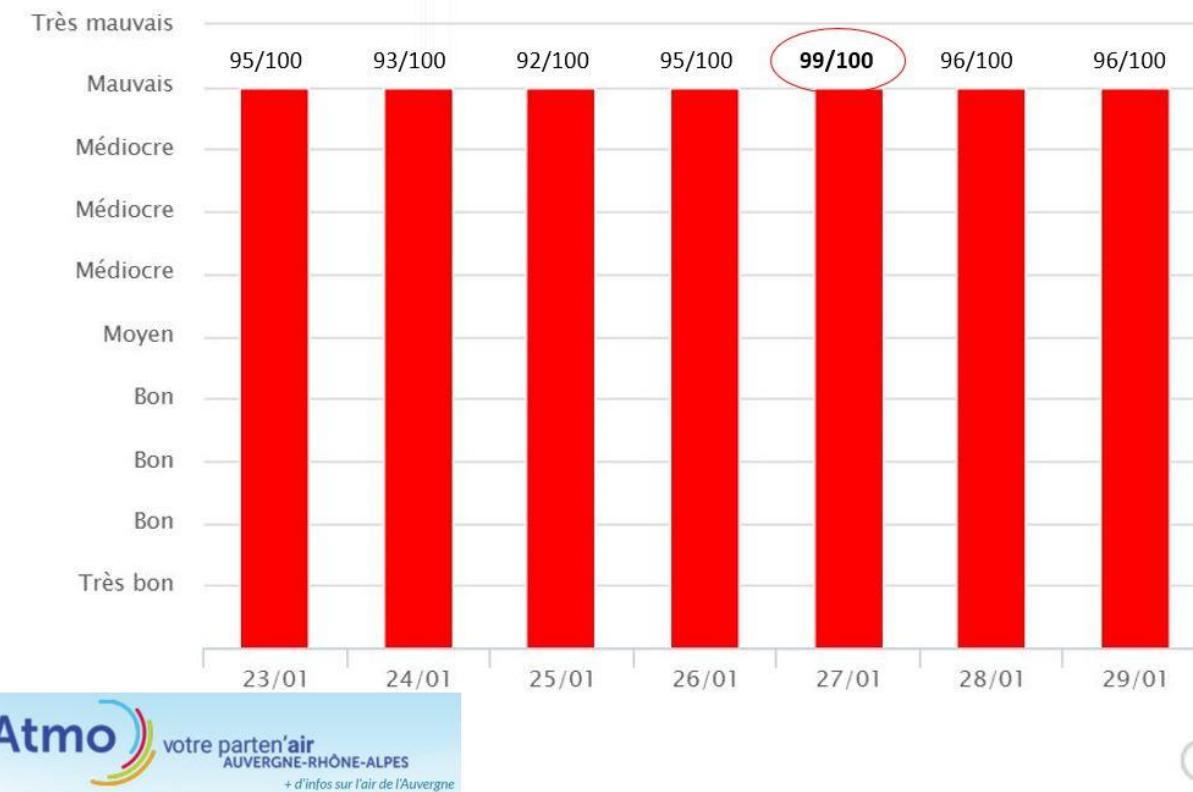
Un message reçu cinq sur cinq à nos rédacteurs, depuis puis les premières réunions en octobre, elles sont près d'une quinzaine à avoir rejoint ce qui est devenu un collectif (lire l'info en +). « Et ce n'est pas fini, on va être bientôt encore plus nombreux ! »

« On a des études objectives mais elles ont été mises sous le tapis »

Les associations membres du collectif avancent en rangs serrés pour que les élus prennent à bras-le-corps les problèmes de pollution et de trafic. Et par question de faire une croisiade anti-voitures. « Remettre en juste à bonne place... », expliquent-ils. Presse DUO

Pour que respirer ne nuise pas gravement à la santé.

Historique des 7 derniers jours sur Annecy



www.annecy-environnement.fr

www.grenelleannecy.net

www.bienvivreaveyrier.org

GRENELLE DES TRANSPORTS
ET DE LA QUALITÉ DE L'AIR
DU BASSIN ANNEXIEN



17 décembre 2016: 880 habitants demandent une concertation pour améliorer la qualité de l'air et la mobilité, diminuer les embouteillages



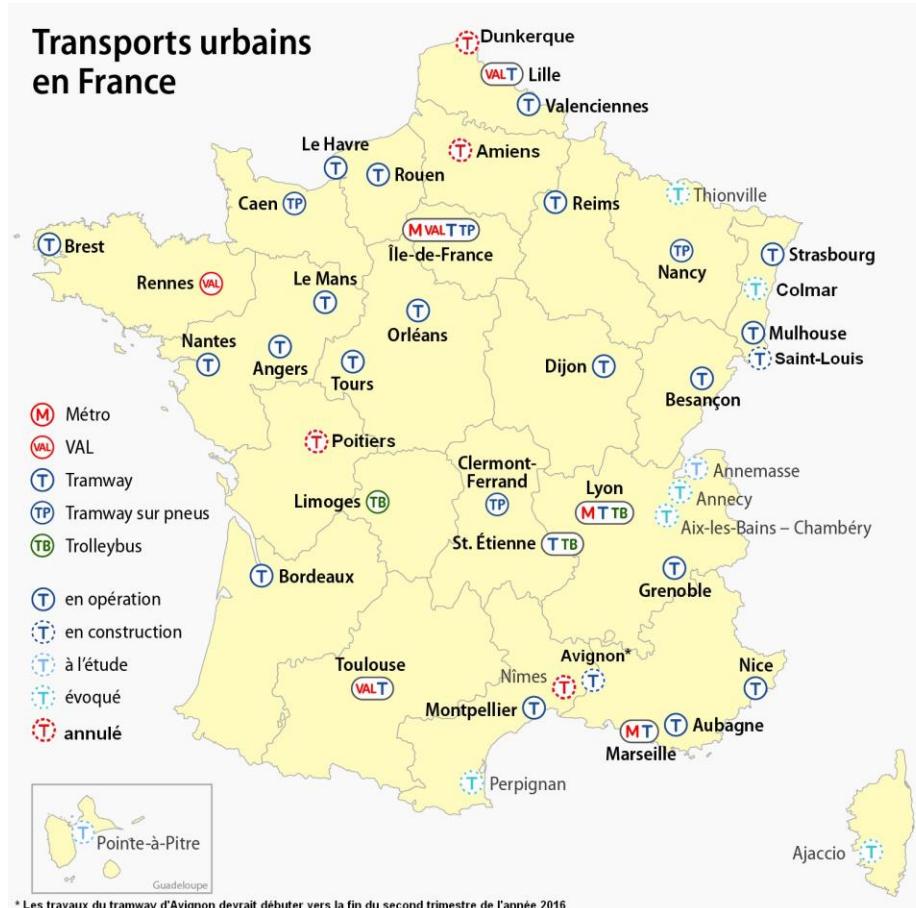
Ils s(er)ont entendus:
COQUA, Air-Climat, PLQA, PDU, CNDP...



La préfecture, le Département, le Grand Annecy et la Région, interrogatifs, se saisissent du problème



Faciliter la mobilité, réduire les embouteillages et la pollution



ANNECY Jean-Luc Rigaut veut un tramway-train

par La Rédaction du DL | le 29/01/08 à 21h30



Après avoir révélé les noms qui composent sa liste (notre édition d'hier), Jean-Luc Rigaut a, dans la soirée de lundi, dressé les grandes lignes du programme qu'il va maintenant défendre devant les Annécians. Il s'articule autour de trois points : «une ville fraternelle», «une ville entrepreneur» et «une ville respectueuse de l'environnement». Trois axes qui se retrouvent en réalité intimement liés dans la plupart des propositions présentées par le maire sortant. Ainsi, il a annoncé son intention de réaliser 400 logements sociaux et 200 logements aidés durant le mandat. Parmi eux, ceux qui seraient construits dans un futur "éco-quartier", sur le terrain des anciennes usines Cosmoplast, vers la patinoire.

Mais l'annonce la plus spectaculaire concerne la volonté de Jean-Luc Rigaut de voir l'agglomération se doter d'un tram-train. Celui-ci irait de Giroisy à Saint-Jorioz et de Seynod à Épagny en utilisant d'une part les voies ferrées au départ de la gare d'Annecy et d'autre part un réseau purement tram, qui pourrait prendre place sur la route nationale vers Saint-Jorioz, libérée des voitures grâce à la mise en service du tunnel sous le Semnoz.

Dans ce dossier sur les transports, il a d'ailleurs au passage fustigé avec ironie la proposition de son adversaire Pierre Hérisson, qui avait annoncé son intention de rendre les bus gratuits. «Je m'interroge lorsque j'entends que l'on propose une telle chose sans pour autant augmenter le versement transports ou les taxes sur les entreprises pour payer les plus de quatre millions d'euros de recettes manquantes» a-t-il lancé, ajoutant: «si l'on veut faire des tarifs sociaux ou des tarifs préférentiels, il faut au moins avoir un prix de référence.»

Preuve que le débat est déjà bien lancé, Jean-Luc Rigaut a d'ailleurs, à plusieurs reprises au cours de son discours, pointé des divergences profondes avec son adversaire UMP. Ainsi, sur l'avenir des terrains de l'hôpital aux Trésums, il a assuré que «dire aujourd'hui que l'on pourrait rouvrir le dossier, recommencer la concertation demain, alors que l'Etat a imposé un vente au prix le plus élevé à un promoteur privé et qu'aucun parlementaire des bords du lac n'est jamais intervenu, démontre soit une méconnaissance totale du projet, soit une grande duplicité.»

Multimodalité, intermodalité, exemples



GRENOBLE DES TRANSPORTS
ET DE LA QUALITÉ DE L'AIR
DU BASSIN ANNÉCIEN

Ensemble pour la santé,
contre la pollution et les embouteillages !

« Un tramway nommé Désir » ?

le 7 avril 2017 à 18 h 30
Salle des Eaux et Forêts à Annecy
113 Bd du Fier -74000 Annecy - Ouverture des portes à 18 h

conférence débat

L'expérience du Tramway de Besançon

Vous l'aurez compris, il ne s'agit pas de la pièce de théâtre de Tennessee Williams, mais de la prochaine réunion du « Grenelle ». La 1ère d'un cycle de réunions sur les solutions de mobilité sur le bassin annécien.



www.grenelleannecy.net/

<https://www.facebook.com/grenelleannecy/>



grenelleannecy@gmail.com

@grenelleannecy



Bien Vivre à Veyrier-du-lac

Améliorer et protéger la qualité et le cadre de vie

Accueil	Actualité	L'association	Conseils d'Administration et Assemblées générales	Compte-rendus de réunions	Etudes et documents
Presse	Liens utiles	Contact	Adhérer		

Accueil

Crée en 1987, l'association Bien Vivre à Veyrier-du-lac s'est fixé pour objectifs la protection du cadre de vie de Veyrier-du-lac et l'amélioration de la qualité de vie sur son coteau.



Partager :



Commentaires récents

Archives

Catégories

Aucune catégorie

Méta

[Inscription](#)

[Connexion](#)

[Flux RSS des articles](#)

[RSS des commentaires](#)

[WordPress.com](#)

Veyrier : son grand paysage et son avenir? Q/R



Et maintenant, l'appel à la convivialité

